

Écolieu TerrAjoie, c'est quoi ?

Un Écolieu est un lieu de vie que plusieurs familles et/ou foyers choisissent d'habiter en partageant un certain nombre d'engagements écologiques et/ou sociaux et de valeurs (respect, partage, solidarité, ouverture, résilience, etc. inscrites dans une charte).

Ces engagements se concrétisent notamment par la mutualisation de certains espaces de vie, de matériels, par des échanges de services. Ils se traduisent aussi par la volonté de partager des moments de travail au service du collectif ainsi que des temps de vivre-ensemble dans la convivialité.

Soutenu par l'Association TerrAjoie, il ouvrira ses portes pour divers événements.



L'Écolieu TerrAjoie sera installé dans un ancien bâtiment agricole, actuellement inhabitable. Celui-ci sera complètement réaménagé dans le respect rigoureux de l'environnement :

- écorénovation (réemploi de matériaux, utilisation de matériaux biosourcés comme le chanvre,...)
- bioclimatisme
- toilettes sèches
- épuration écologique
- etc.

Des chantiers participatifs seront organisés tout au long des travaux.

Pourquoi choisir TerrAjoie ?

Pour participer au changement

La volonté de limiter l'impact sur l'environnement et de sortir de la logique de spéculation immobilière font de la Coopérative TerrAjoie un projet innovant. Il a pour vocation à servir de projet pionnier vers une transition écologique et sociétale.

Pour sa situation exceptionnelle

Charmoille est un village tranquille. Le bâtiment est situé sur une parcelle de plus de 4000 m² au fond d'une rue en impasse. Traversé par un joli ruisseau (l'Allaine prend sa source à 2,5km) et orienté plein sud, il bénéficie d'un ensoleillement maximal toute l'année. Il est entouré de terres agricoles, de vergers et des collines de la Baroche.

Pour son potentiel

Le bâtiment de 4 niveaux, en plus d'une surface très avantageuse, sera rénové en écoconstruction et permettra l'autonomie énergétique des foyers. De plus, le terrain agricole adjacent permettra de créer un jardin et un verger en permaculture et de rendre autonome une partie de l'alimentation.

Pour sa convivialité

Habiter dans la Coopérative TerrAjoie, c'est opter pour un mode de vie différent basée sur l'entraide et le partage. Des logements simples mais des espaces communs intérieurs et extérieurs généreux. Le renforcement des liens intergénérationnels est au cœur du projet.

L'organisation du bâtiment

Le bureau d'architectes ADOB mandaté pour l'avant-projet est à l'œuvre. À terme, trois types d'espaces verront le jour :

I) Des logements privatifs

- entre 6 et 8 logements : du studio au 5 pièces, modulables selon les besoins des habitant-e-s
- conformes aux critères de l'Office Fédéral du Logement (OFL)
- accessibles par un monte-personnes
- complètement équipés mais sobres en équipement et en surfaces (maximum une pièce de plus que le nombre de personnes occupant le logement).

II) Des espaces partagés

- situés au rez-de-chaussée
- cuisine et salle à manger (privatisables par les habitants pour une fête de famille par exemple), économat, chambre d'amis, salon-bibliothèque, atelier, espace spa/bien-être, verrière et loggia, etc.

III) Des espaces ouverts pour l'accueil

- salle polyvalente, chambres d'hôtes, ...
- tourisme, séminaires, fête de famille, conférence, expositions, concerts, etc.



La coopérative d'habitation

La Coopérative TerrAjoie est une coopérative d'utilité publique enregistrée au Registre du commerce et reconnue par la Confédération.

Elle est membre de l'ARMOUP (Association Romande des Maîtres d'Ouvrage d'Utilité Publique). De ce fait, elle a accès à des fonds spéciaux permettant de financer le projet et ainsi offrir des logements sains et confortables à prix coûtants.

Pour habiter dans une coopérative d'habitation il faut :

- devenir membre
- financer une part sociale liée au logement.

En tant que membre de la coopérative, vous participez aux décisions liées à celles-ci, quel que soit le montant de la part sociale liée au logement.

Les parts sociales versées par les habitants constituent les fonds propres de la coopérative.

La part sociale liée au logement est proportionnelle à la surface de l'appartement. Cette part sociale peut être financée par le 2^{ème} pilier. Elle est restituée à la résiliation du bail.

En résumé, pour pouvoir vivre dans la coopérative, les personnes intéressées doivent :

- aspirer à un mode de vie différent et se retrouver dans les valeurs du projet (= signer la charte)
- devenir membre de la coopérative (= payer la part de membre de 500 Fr. par adulte)
- participer au capital de la coopérative (= financer la part sociale liée au logement).

Rejoignez-nous !

Avec grand plaisir à votre disposition pour vous renseigner, vous rencontrer, vous faire visiter, partager notre vision, vous montrer les plans actuels, vous exposer les coûts estimés, ...



Calendrier espéré

D'ici à janvier 2025 : constitution du collectif, finalisation des plans de l'avant-projet, dépôt de la demande de permis

Mai 2025 : début des travaux

Fin 2026 : emménagement.



Écolieu TerrAjoie

Coopérative d'Habitation
d'Utilité Publique

Gasse du Moulin 88B

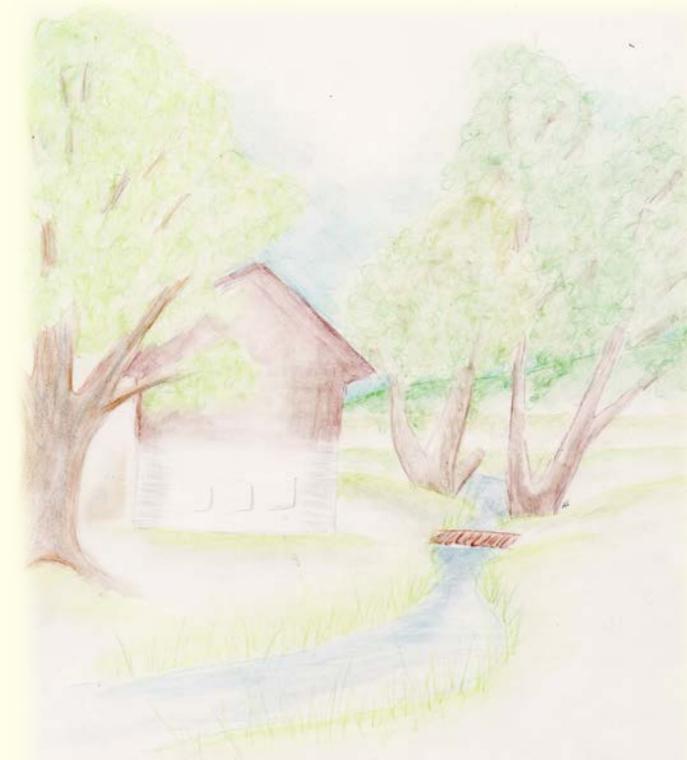
CH - 2947 Charmoille

+41 79 337 61 23

www.terrajoie.ch

Version du 20 novembre 2024

Écolieu TerrAjoie



Située à Charmoille dans un petit village d'Ajoie (Canton du Jura), la Coopérative d'habitation TerrAjoie est à la recherche de futur·e·s habitant·e·s pour démarrer son projet de transformation écologique d'un ancien bâtiment agricole.